



Photo : Glencore, mine Raglan, Québec

Portrait du secteur minier au Canada et dans le monde : contributions, occasions et préoccupations



The Mining Association
of Canada | L'association minière
du Canada

mining.ca

Journée minière sur la colline
le 19 novembre 2013

L'INDUSTRIE
MINIÈRE
CANADIENNE

À PROPOS DE L'AMC

Porte-parole national de l'industrie minière au Canada

- Défense des intérêts – Évolution des activités minières
- Initiative VDMD – Gérance et permis social
- 38 sociétés membres dans les domaines du minerai de fer, de l'or, des diamants, des sables bitumineux, du charbon métallurgique, des métaux communs et de l'uranium
- Plus de 50 sociétés membres dans les domaines du génie, de l'environnement et des finances
- Les membres œuvrent dans l'exploration et l'exploitation minière, la fonte, la fabrication de produits semi-finis et l'approvisionnement



VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE (VDMD)

À propos de l'Initiative VDMD :

- Participation obligatoire pour les membres de l'AMC
- Amélioration du rendement social et environnemental dans des domaines importants au-delà des règlements :
 - Empreinte environnementale (résidus, biodiversité, fermeture de mines)
 - Efficacité énergétique (utilisation de l'énergie, émissions de GES)
 - Collectivité et population (engagement, santé et sécurité, gestion des crises)

Forces de l'Initiative :

- Mesure du rendement dans les installations
- Suivi effectué par le Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCl)
- Résultats vérifiés à l'externe
- Encouragement de l'excellence et amélioration continue

UNE PUISSANCE MINIÈRE MONDIALE

Exploration :

- Regroupement de petites sociétés minières le plus important au monde – plus de 1 200 sociétés en C.-B. seulement
- Principale destination mondiale au chapitre des dépenses d'exploration – 16 % en 2012

Exploitation minière :

- Production de plus de 60 minéraux et métaux; 224 mines en exploitation
- Gisements d'uranium, de potasse, de charbon métallurgique, de diamants, de métaux communs et de sables bitumeux de classe mondiale

Services financiers :

- La TSX et la TSX de croissance accueillent le plus grand nombre de sociétés minières au monde – 1 673 en 2013
- 70 % (10,3 G\$) des valeurs minières émises dans le monde en 2012

Approvisionnement :

- Chef de file mondial en matière d'approvisionnement minier – 3 200 sociétés

Technologie :

- Sudbury : centre du savoir-faire minier du Canada
- Expertise régionale axée sur les produits

MOTEUR ÉCONOMIQUE ET AGENT D'INVESTISSEMENT

Contribution économique :

- 330 000 emplois en 2012
- plus de 9 G\$ versés aux gouvernements en 2011
- 20,4 % de la valeur totale des exportations canadiennes

Le secteur minier est le client le plus important en fait d'expédition au pays :

- 40 % du volume du transport maritime en vrac
- 50 % des revenus du transport ferroviaire en vrac et du volume transporté

Les sociétés minières canadiennes investissent massivement à l'étranger :

- en 2011, le secteur minier comptait pour 9 %, soit 58,6 G\$, des investissements directs canadiens à l'étranger

Analyse géographique des investissements :

- 48 % des projets miniers inscrits à la TSX et à la TSX de croissance sont d'envergure internationale
- des 10,3 G\$ levés au moyen de valeurs minières inscrites à la TSX et la TSX de croissance en 2012, un total de 6,6 G\$ provenaient de projets miniers en Amérique Latine, en Afrique, en Asie et en Australie



DEMANDE DE LA CHINE À LONG TERME

- La demande à long terme reste positive : la récente baisse des prix entraînée par la crise européenne et le ralentissement économique chinois sont temporaires.
- La Chine consomme à l'heure actuelle 40 % des métaux communs produits dans le monde, comparativement à 5 % dans les années 1980.
- La demande de logements urbains prévue est de 200 millions d'unités en 2030.
- Prévisions pour 2020-2025 : le taux de croissance de la Chine restera solide (7,5 %).
- Véhicules : 76 pour 100 habitants aux États-Unis, par rapport à 10 en Chine.
- D'ici 2030, l'Inde devrait rattraper la Chine le titre de champion de la croissance.

Prix des minéraux	2000	2007	2009	2010	2012	sept. 2013	00-sept.2013 (%)
Aluminium (\$/lb)	0,70	1,20	0,76	0,98	0,92	0,80	14
Cuivre (\$/lb)	0,82	3,23	2,34	3,40	3,61	3,25	296
Or (\$/oz)	279	697	973	1 225	1 688	1 348,6	383
Uranium (\$/lb)	8,29	98,81	47	48	48,9	34,75	319
Nickel (\$/lb)	3,92	16,88	6,50	9,85	7,95	6,26	60
Zinc (\$/lb)	0,51	1,47	0,75	0,98	0,88	0,84	65
Minerai de fer (\$/tm)	12,45	36,60	105,30	125,90	128,53	139,19	977



Photo : Compagnie minière IOC,
Labrador City

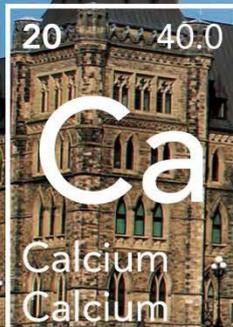
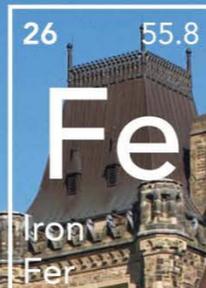
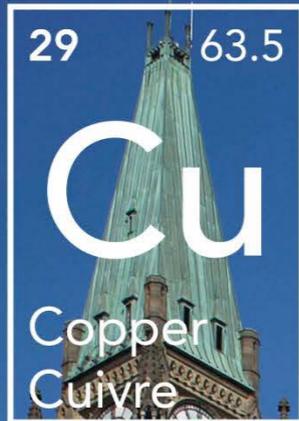
OCCASIONS POUR LE CANADA

L'AMC estime que des projets miniers d'une valeur de **160 milliards de dollars** sont actuellement proposés au Canada, y compris des investissements de plusieurs milliards de dollars dans les projets suivants.

- Projets d'exploitation de l'or et du minerai de fer au Nunavut – Agnico-Eagle, Baffinland, ArcelorMittal
- Projets d'exploitation des terres rares, des diamants et de l'or dans les Territoires du Nord-Ouest – De Beers, Canadian Zinc, Avalon Rare Metals
- Projets d'exploitation du cuivre, de l'or et du charbon en Colombie-Britannique – Teck, New Gold, Imperial Metals, Taseko, Anglo American
- Projets d'extraction de sables bitumineux en Alberta – Suncor, Syncrude, Shell
- Projets d'exploitation de diamants, de potasse et d'uranium en Saskatchewan – Shore Gold, BHP Billiton, Cameco
- Projet d'exploitation de l'or et du zinc au Manitoba – Hudbay Minerals
- Projets d'exploitation du nickel, de la chromite, de l'or et du palladium en Ontario – Cliffs NR, Vale, Noront, IAMGOLD, Glencore
- Projets d'exploitation de diamants et d'or au Québec – Stornoway, Agnico-Eagle
- Usine de transformation du nickel à Terre-Neuve-et-Labrador – Vale
- Projet d'extraction du minerai de fer au Labrador – Rio Tinto/IOC

Avant d'être à vous,
c'est venu de nous.

L'INDUSTRIE
MINIÈRE
CANADIENNE
Qu'est-ce qu'on va
encore trouver?



MESURES RIGOUREUSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

- Compétitivité en matière d'impôt des entreprises
- Investissements stratégiques dans les infrastructures
- Plan de développement responsable des ressources
- Autres mesures fiscales (transfert et déduction pour amortissement accéléré)
- Financement des activités géoscientifiques dans le Nord (GEM)
- Commerce international et stratégie de responsabilité sociale des entreprises (RSE)
- Transparence
- Réforme de l'immigration, programmes de perfectionnement

PRIORITÉS

- 1. Environnement réglementaire :**
S'assurer que l'industrie minière a accès à un processus d'évaluation solide et efficace ainsi qu'à un processus d'approbation avec consultations constructives.
- 2. Commerce international et RSE :**
Demeurer les catalyseurs d'un changement économique et social positif au pays et à l'étranger.
- 3. Transport et infrastructure :**
S'assurer que l'industrie a accès à un service de transport fiable ainsi qu'à l'infrastructure nécessaire pour fonctionner et innover.
- 4. Ressources humaines :**
Surmonter les problèmes de pénurie de main-d'œuvre pour profiter des occasions et générer la création d'emplois partout au Canada.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Examen de la réglementation :

- L'industrie minière souhaite que l'examen du *Règlement sur les effluents des mines de métaux* mène à la création d'un mécanisme de conformité clair pour l'ensemble des exploitations minières du Canada ainsi que de règlements bien conçus, encourageant la croissance continue de l'industrie et les occasions économiques, et ce, dans le respect de l'environnement.

Réforme de la réglementation :

- Les modifications législatives adoptées en 2012 (projets de loi C-38 et C-45) n'ont toujours pas été appliquées, et il subsiste des inquiétudes quant aux capacités du gouvernement et à son intégration des exigences.
- La supervision fédérale en matière d'examen des projets miniers et de délivrance de permis n'a pas été réduite et pourrait augmenter.

LCEE 2012 :

- Permet une meilleure gestion des évaluations environnementales, l'élimination de certains délais injustifiés et l'amélioration de la coordination fédérale-provinciale.
- L'ACEE gère efficacement les évaluations environnementales et la transition vers la nouvelle Loi.
- La liste de projets a été révisée en octobre 2013 de sorte à régler certains problèmes et à introduire des dispositions transitoires bien pensées.
- Les nouveaux projets et les agrandissements majeurs seront assujettis à la Loi.

Loi sur les pêches :

- La protection des pêcheries pourrait être accrue grâce à l'usage plus répandu de compensations.
- L'incertitude demeure quant à la mise en œuvre des amendements tandis que celle de certains règlements a été repoussée.





CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Loi sur la protection des eaux navigables/Loi sur la protection de la navigation :

- Continuera d'être appliquée aux projets miniers et assouplira l'obligation d'obtention de permis pour les travaux d'infrastructures mineurs.
- Le secteur minier collabore avec Transport Canada afin d'améliorer sa compréhension de l'application de la Loi, laquelle favorisera une approche raisonnable axée sur la navigabilité.

Loi sur les espèces en péril :

- L'industrie minière est préoccupée par l'application de la LEP. Il semble que celle-ci est axée sur les litiges plutôt que sur son objectif principal, soit de protéger les espèces en péril. Il y a très peu d'indications que la loi contribue véritablement à la protection et au rétablissement sur le terrain.
- Les engagements pris par le Comité consultatif sur les espèces en péril en matière d'élaboration des politiques laissent croire qu'Environnement Canada considère les préoccupations de l'industrie avec sérieux. Une politique quant à la protection efficace des habitats essentiels a notamment été élaborée.

Intégration de l'évaluation et de l'approbation fédérales

- Un processus d'évaluation et d'approbation clair, solide et rapide est nécessaire pour assurer la croissance responsable de l'industrie minière.
- Chaque processus de délivrance de permis du gouvernement fédéral doit être clair et intégré à un processus solide et rapide permettant des consultations constructives.

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Rôle du Canada :

- L'industrie s'engage à faire face aux défis environnementaux et sociaux pour promouvoir le développement responsable.
- Ensemble, les principales entreprises canadiennes, le gouvernement du Canada et la société civile travaillent à mettre en œuvre de meilleures pratiques afin que les collectivités puissent bénéficier davantage des activités minières.
- La Devonshire Initiative ainsi que les partenariats établis entre les gouvernements, les sociétés minières et les ONG ont pour effet d'améliorer la coopération sur le terrain, ce qui entraîne des résultats positifs au sein des communautés.
- Grâce à la mise sur pied de l'Institut canadien international pour les industries extractives et le développement il devrait être plus facile de satisfaire aux besoins de renforcement des capacités dans les pays hôtes.
- L'examen fédéral de 5 ans de la stratégie de RSE du Canada est l'occasion pour le gouvernement et l'industrie d'établir une meilleure collaboration.



Photo : Partenariat Société aurifère Barrick et Vision Mondiale, La Libertad, Pérou



RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Dernières activités de l'AMC :

- Groupe de travail sur la transparence des recettes provenant des ressources naturelles (RRTWG) :
 - En 2012, l'AMC, l'ACPE, le Revenue Watch Institute et Publiez ce que vous payez - Canada se sont associés afin d'élaborer un cadre de référence sur la divulgation obligatoire des montants versés aux gouvernements.
 - Celui-ci a été publié en juin 2013 et sera présenté en novembre au conseil d'administration de chacune des organisations, pour approbation et rédaction finale.
 - L'annonce faite par le premier ministre Harper à l'occasion du G8 permet au Canada d'avancer vers une plus grande transparence dans le secteur de l'extraction.
- L'existence du groupe de travail et de la Devonshire Initiative constituent des exemples de ce qui peut être accompli grâce aux collaborations.
- L'AMC et le Bureau du conseiller en RSE collaborent afin d'orienter la mise en place de mécanismes de grief à l'échelle locale.
- De nombreux membres de l'AMC ont entrepris l'initiative VDMD sur des sites miniers internationaux et se sont engagés à respecter 17 normes internationales différentes.

COMMERCE INTERNATIONAL ET INVESTISSEMENT

Occasions clés :

- Le gouvernement du Canada devrait poursuivre activement son programme commercial. Le succès du Canada dépend de la libre circulation des investissements.
- Occasions générées par les ententes stratégiques :
 - 24 APIE effectifs, 11 négociations conclues et 15 négociations en cours.
 - 10 accords de libre-échange en place, 1 accord conclu (en attente de promulgation), 13 négociations et 3 discussions exploratoires en cours.
 - Il existe une certaine de conventions contre la double imposition, mais il est possible d'en obtenir davantage.
 - En matière d'accords de libre-échange, le Canada doit favoriser une plus grande mobilité de la main-d'œuvre afin de contribuer à résoudre la pénurie d'employé qualifiés.
- La participation du Canada dans le Partenariat transpacifique est une occasion commerciale de taille qui est sur le point de surpasser l'ALENA en importance. Le gouvernement doit continuer de favoriser la participation de l'industrie au processus.
- Favoriser un environnement d'investissement direct étranger prévisible pour assurer l'aspect concurrentiel des entreprises canadiennes sur le marché international.

**L'industrie minière canadienne.
Elle propulse notre économie
sur la voie de la croissance.**

2012

Cdn

Canada

Que ce soit en fournissant des produits qui nous aident à mieux vivre au quotidien ou en répondant à la demande mondiale, l'industrie minière canadienne stimule la croissance économique.

mining.ca

**L'INDUSTRIE
MINIÈRE
CANADIENNE**
Que va-t-on encore découvrir?

DÉFIS : INFRASTRUCTURE

Infrastructures essentielles :

- Des investissements stratégiques sont primordiaux pour améliorer la viabilité économique des projets miniers partout au Canada.
- Chaque mine nécessite des infrastructures essentielles, notamment le transport (chemin de fer, bateau, routes quatre saisons), l'électricité et les communications, particulièrement dans le nord du Canada.
- Les exploitations éloignées et celles du Nord font face à un ensemble unique de défis que l'on ne retrouve pas au centre du pays en raison de la présence d'infrastructures physiques et d'autres types.
- Pour renforcer la synergie existante entre l'industrie minière et le développement social et économique du Nord, et permettre ainsi au gouvernement fédéral de réaliser ses objectifs énoncés, un investissement dans l'infrastructure stratégique est nécessaire.

DÉFIS : TRANSPORTS

Une chaîne d'approvisionnement logistique fiable et efficace est cruciale pour que le Canada puisse concurrencer les pays dont les chaînes d'approvisionnement de marchandises sont considérablement plus courtes pour obtenir de nouveaux investissements miniers.

Transport ferroviaire :

- L'industrie minière reconnaît qu'il lui incombe d'assurer la classification adéquate et la gestion éthique de ses produits.
- Elle est fière de sa culture axée sur la sécurité, et collaborera à tout examen des réformes du transport qui pourraient toucher son secteur.
- Il est nécessaire de procéder à une étude des faits et à une analyse historique pour s'assurer que toute réforme adoptée soit proportionnelle aux risques.

Transport maritime :

- Le Canada entreprendra des consultations sur la réglementation concernant la mise en place des modifications à l'annexe V de la Convention MARPOL de l'OMI.
- Le gouvernement fédéral devra faire preuve de diligence raisonnable dans l'évaluation de l'état des préparatifs d'adaptation au nouveau modèle réglementaire.
- Concernant la décision de l'OMI de mettre en place l'annexe V de la Convention MARPOL par le biais du Code maritime international des cargaisons solides en vrac à l'aide d'une liste, Transport Canada recommande fortement de s'assurer que toute solution adoptée tienne compte de la composition variable des produits miniers.



DÉFIS : INNOVATION

Innovation :

- L'innovation est nécessaire pour pallier la baisse des réserves, l'augmentation des normes réglementaires et la hausse des coûts des activités minières ainsi que pour attirer des travailleurs qualifiés étrangers.
- Annonces prometteuses pour 2013 :
 - financement pour le projet d'exploration Empreintes du Conseil canadien de l'innovation minière (CCIM)
 - renouvellement du programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux (GEM)
- Les concurrents internationaux de l'industrie minière canadienne (comme l'Australie) profitent d'investissements importants de leur gouvernement en RD. Le soutien financier doit être augmenté pour que le Canada puisse concurrencer.
- Le gouvernement fédéral devrait appuyer la demande de subvention du programme de recherche du CCIM à hauteur de 6 M\$.



DÉFIS : RESSOURCES HUMAINES

Pénurie de main-d'œuvre qualifiée :

- L'industrie aura besoin d'environ 145 000 nouveaux employés au cours des 10 prochaines années, soit plus de la moitié de la main-d'œuvre actuelle.
- Un tiers des employés du secteur minier sera admissible à la retraite au cours des cinq prochaines années.
- L'industrie minière est, toute proportion gardée, le plus grand employeur privé de Canadiens autochtones.
- La présence des femmes a augmenté de 60 % entre 1996 et 2012, bien qu'elle ne compte que pour 16 % de la main-d'œuvre.
- L'industrie minière offre les salaires les plus élevés de tous les secteurs industriels du Canada – 1 436 \$ par semaine en 2011.



OCCASIONS : RESSOURCES HUMAINES

Pour surmonter le problème de pénurie de la main-d'œuvre qualifiée et assurer la croissance de l'industrie :

- Il faut continuer d'appuyer les programmes de formation et de perfectionnement des travailleurs autochtones afin de stimuler l'emploi des Autochtones et de favoriser le développement économique au sein de leur communauté;
- Le gouvernement doit continuer ses réformes de l'immigration qui ciblent les compétences et l'éducation.
- L'abolition du Programme des conseils sectoriels a eu une incidence sur le Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (Conseil RHiM) :
 - le Conseil RHiM a soumis deux propositions de projets au Programme d'appui aux initiatives sectorielles (PAIS) et est en attente d'une réponse;
 - le Conseil RHiM doit avoir accès au financement PAIS de EDSC pour l'analyse du marché de l'emploi et d'autres programmes qui abordent la pénurie de main-d'œuvre;
- Il faut saisir l'occasion de former une main-d'œuvre technique très qualifiée, ce qui prend du temps.



OCCASIONS : AFFAIRES AUTOCHTONES

- Une hausse considérable du taux d'emploi des Autochtones demeure fort probable, mais la réussite de leur participation dépend de programmes de formation axés sur les compétences essentielles.
- Le financement accordé au Fond pour les compétences et les partenariats (FCP) et à la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux autochtones (SFCEA) doit absolument être renouvelé (mars 2015).
- Possibilités de clarifications quant au processus et à la portée de l'obligation de consulter de la Couronne :
 - collaboration et consultation avec les provinces, l'industrie et les communautés autochtones;
 - plus d'outils devront être mis à la disposition des promoteurs et des groupes autochtones, en accord avec les processus fédéraux et provinciaux.
- Une solution rapide aux revendications territoriales en suspens est essentielle afin d'augmenter la confiance des communautés et de l'industrie minière.
- Une telle résolution contribuerait à créer les conditions nécessaires pour un développement économique fiable à long terme dans les communautés.



UN AVENIR PROMETTEUR POUR LE CANADA

- En dépit de l'instabilité actuelle, d'importantes occasions de croissance se présenteront au secteur minier dans l'avenir. La compétitivité de l'industrie minière doit cependant demeurer au cœur de nos préoccupations si l'on veut assurer le succès de celle-ci dans le futur.
- La demande internationale de minéraux au cours des 10 prochaines années sera stimulée par les marchés émergents.
- L'industrie minière canadienne est présente dans toutes les régions et fournit des produits nécessaires à la vie quotidienne.
- Le développement économique du Nord est tributaire du secteur minier.
- Des projets miniers d'une valeur totale d'environ 160 milliards de dollars sont actuellement proposés au Canada pour les prochaines années.
- L'industrie et le gouvernement ont l'occasion de collaborer pour surmonter les défis politiques.

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :

Pierre Gratton,
Président et chef de la direction
Association minière du Canada

pgratton@mining.ca

613 233-9391

Johanne Senécal
Vice-présidente, Affaires
gouvernementales et
Communications

Association minière du Canada

jsenecal@mining.ca

613 233-9391

Suivez-nous sur Twitter.

@theminingsstory

Avant d'être à vous, c'est venu de nous.

L'industrie minière canadienne fournit
les matières permettant de fabriquer
les appareils que la planète utilise
pour communiquer.

mining.ca


**L'INDUSTRIE
MINIÈRE
CANADIENNE**
Que va-t-on encore découvrir?



The Mining Association of Canada | L'association minière du Canada

mining.ca